

Les Mémoires au Bois Dormant

IL Y A CINQUANTE ANS

LE MARTYR

DE

JULIUS STREICHER

"16 OCTOBRE 1946"

Éditions de l'ANEC, janvier 1997

Diffusion hors commerce

## Julius Streicher - Croisé de la Vérité martyrisé



Julius Streicher :  
un combattant courageux  
et martyr de la Vérité

Julius Streicher est l'écrivain et l'autorité sur le problème juif la plus connue dans toute l'histoire. Il a été grandement diffamé par les associations juives organisées. Des onze martyrs qui moururent sur les potences à Nuremberg le 16 Octobre 1946, seul Streicher mourut uniquement pour ses discours et ses écrits.

Streicher n'eut aucun rôle dans la planification et la conduite de la Seconde Guerre mondiale par l'Allemagne. En vérité, durant la guerre, il n'était même pas membre du gouvernement. Il a été lynché à Nuremberg uniquement parce qu'il avait produit beaucoup d'effet en exposant les nombreux faits cachés à propos des juifs. Son hebdomadaire connu dans le monde entier, *Der Sturmer*, parlait franchement du Problème Juif, notamment de l'action des juifs pour fonder le communisme, pour conspirer contre la Chrétienté, utilisant notamment leurs grandes ressources financières afin de corrompre les gouvernements et former des monopoles

pour détruire les petits commerces tenus par les chrétiens. Streicher parla notamment de la propension des juifs à gagner injustement des avantages financiers sur les Gentils.

### Une vie à batailler pour la Vérité

Julius Streicher est né le 12 février 1885 près de la ville bavaroise de Augsburg. Il était le neuvième enfant du maître d'école du village. Il adorait sa mère qu'il appellera plus tard : « *La forteresse de ma jeunesse* ».

Son premier souvenir des juifs remonte à l'âge de cinq ans quand sa mère, qui avait commandé du tissu à un magasin juif, se mit en colère après s'être aperçue que ce tissu était d'une qualité inférieure. Elle lui déclara : « *C'est bien juif* ». Streicher, dont la famille était très catholique, dira plus tard qu'une fois, le prêtre du village avait dit que les juifs avaient férocement combattu le Christ, l'ayant finalement

crucifié. Streicher ajoutera : *« ce fut mon premier soupçon selon lequel les juifs étaient d'une nature particulière »*.

A l'âge de treize ans, il entra à l'institut de formation des maîtres. Après un cursus de cinq ans, Streicher débuta une carrière de professeur en janvier 1904. En 1912, il rejoignit le Parti Démocratique et prit la parole au cours de ses réunions à Nuremberg. Orateur doué, il devint vite très populaire, recevant de chauds applaudissements où qu'il parlât.

Pourtant, un groupe n'approuvait pas ses vues nationalistes. Un employé de banque mit en garde Streicher, lui demandant, en ces mots, d'éviter d'offenser les juifs :

*« Streicher, laissez-moi vous donner un conseil. Je travaille dans une banque juive. J'ai appris à rester silencieux très souvent quand mon coeur d'Allemand aurait parlé avec joie. Les juifs sont peu en nombre mais grands par le pouvoir économique et politique qu'ils ont acquis, et leur pouvoir est dangereux. Vous, mon cher Streicher, êtes encore jeune et trop sûr de vous, et vous ne mâchez pas vos mots. Mais n'oubliez jamais ce que je vous dit : les juifs ont un grand pouvoir, et ce pouvoir est dangereux, très dangereux. »*

## Un héros de la Grande Guerre

En 1913, Streicher se maria à Kunigonde Roth. Lothar, leur premier fils, naquit en 1915. Plus tard, il écrira pour *Der Sturmer*. Un deuxième fils, Elmar, suivit en 1918.

La Grande Guerre éclata en 1914 et Streicher s'engagea dans l'infanterie. Il vit la terrible ligne de front en France. Streicher accomplit de dangereuses missions et transporta un message crucial sous un déluge de feu ennemi, évitant ainsi un encerclement. Grâce à cela, il devint le premier homme de sa compagnie à être décoré de la Croix de Fer. Il fut choisi comme membre d'un détachement d'élite de mitrailleurs alpins et fut plus tard accepté comme candidat au rang d'officier. C'était inhabituel car à cette époque seuls les hommes issus de l'aristocratie étaient autorisés à devenir officiers. Comme Premier Lieutenant, il combattit bravement sur les fronts roumains et italiens.

Peu avant l'Armistice de 1918, Streicher revint servir sur le front français et fut décoré de la Croix de Fer de Première Classe convoitée. Celle-ci est décrite comme une médaille du mérite et une *« véritable distinction pour un excellent chef de combat qui a démontré du courage et de la cohérence sous le feu »*.

## Streicher découvre les causes de l'humiliation de l'Allemagne

Les soldats alliés occupèrent Nuremberg en 1918 et continuèrent le blocus alimentaire de l'Allemagne afin de la contraindre à accepter le Traité de Versailles. Ce « traité de la honte » décrétait que l'Armée allemande serait composée de 100 000 hommes au maximum, que sa flotte serait sabordée, que des milliards seraient payés en Réparations et, le plus humiliant (et faux), que l'Allemagne était la seule responsable de la guerre.

L'inflation catastrophique sous la République de Weimar débuta à cette date. Les économies de tous les Allemands fondirent, les juifs purent alors acheter des journaux, des industries, des centaines d'appartements et des centaines de petites entreprises pour une fraction de leur valeur. La guerre civile faisait rage dans les rues des villes allemandes, encouragée par les mêmes juifs bolcheviques dont les corréligionnaires pillaient la Russie.

Streicher était chanceux d'avoir son ancien poste d'enseignant alors que des millions se retrouvaient au chômage.

Au cours de cette période, Streicher reçut sa première copie des *Protocoles des Sages de Sion*. Ces *Protocoles* venaient de la Russie, alors dans la tourmente révolutionnaire ; ils étaient rapportés par un jeune étudiant, Alfred Rosenberg. Celui-ci devait plus tard accompagner Streicher sur la potence à Nuremberg.

Selon certains, les *Protocoles* seraient les minutes secrètes du Premier Congrès sioniste tenu à Bale (Suisse) en 1897. Ce congrès était présidé par un leader juif, Theodore Herzl, qui passe pour avoir fondé le mouvement sioniste. Ces *Protocoles* détaillent un plan ourdi par les juifs pour dominer les Gentils grâce au contrôle de la monnaie et son utilisation afin de corrompre les gouvernements. L'objectif ultime de cette machination est l'établissement d'un état marxiste contrôlé par les juifs. Certains affirment que les *Protocoles* sont le schéma directeur de l'actuel Nouvel Ordre mondial.

Streicher commença à parler de ces nouvelles révélations concernant l'activité politique des juifs. Il prit la parole devant des milliers de personnes au cours de centaines de réunions, appelant l'attention sur le fait que les juifs formaient une race à part, qu'ils n'étaient pas du tout des Allemands mais constituaient un « État dans l'État » étranger et dangereux.

## Lancement d'un journal de croisade

*Deutscher Volkswille* fut un journal lancé par Streicher en 1921. Il devint la voix du Groupement des Travailleurs allemands, dont Streicher était l'un des principaux dirigeants. Dans un article attaquant les hommes d'affaires juifs les plus riches en Allemagne, Streicher écrivit :

Croyez-vous réellement que les Rothschild, Mendelsohns, Bleichroder, Warburg et Cohn sont soucieux de votre pauvreté ? Aussi longtemps que ces frères de sang seront nos chefs, et aussi longtemps que vos partis officiels seront les laquais des juifs, vous ne représenterez aucun danger pour ces hommes du gros argent. Aussi longtemps que vous-même n'aurez pas montré le chemin, aussi longtemps que l'ombre noire du sang étranger sera derrière vous, vous serez trahis et déçus. L'ombre noire s'occupe d'elle-même, non de vous.

Streicher citait souvent ce qu'avaient écrit les chefs juifs eux-mêmes comme preuve de la conspiration juive pour dominer les Gentils. Le seul Premier Ministre juif d'Angleterre fut Benjamin Disraeli (1804-1881) qui, dans son livre *Lord George Bentinck*, écrivit page 357 :

Une insurrection naquit contre la tradition et l'aristocratie, contre la religion et la propriété... grâce aux sociétés secrètes qui formaient les Gouvernements provisoires, et les hommes de race juive sont trouvés à la tête de chacun d'entre eux. Le Peuple de Dieu (les Juifs) s'alliait avec les athées ; les plus habiles accumulateurs de biens s'allièrent avec les communistes ; la race étrange et élue tendit la main à toute l'écume et les basses classes de l'Europe ; et tout cela parce qu'elle voulait détruire cette Chrétienté ingrâte.

## Combat contre le métissage de la Race Blanche

En 1923, dans un article, Streicher condamna la procréation entre races différentes et attaqua la pratique vindicative de la France consistant à stationner des troupes d'occupation noires en Rhénanie : « *Quand un soldat noir abuse d'une fille allemande, elle est perdue pour sa race* ». Plus loin, il condamnait le métissage car : « *un peuple de race pure, conscient de son sang, ne pourra jamais être réduit en esclavage par les juifs. Celle-ci (la juiverie) ne pourra régner que sur des races métissées* ».

Streicher affirmait que les gens qui faisaient très attention à la reproduction de leurs chevaux pur-sang, leurs bovins et leurs chiens pourraient de même s'assurer que leur progéniture procréée avec les meilleures souches. Il maintenait qu'il y avait une conspiration juive pour empoisonner le sang des races supérieures avec des souches inférieures. C'est également pourquoi les juifs étaient en faveur de l'avortement, parce qu'il réduit la population blanche. (Retenez que cela fut dit dans les années trente).

## Échec de la révolte - Mais Streicher est élu au Parlement

Hitler, qui désirait étendre sa base de Munich, chercha à fusionner avec l'organisation de Streicher forte de 2 000 membres à Nuremberg. Celui-ci tenait au moins une réunion par semaine, tandis qu'il publiait son journal et continuait à enseigner.

Streicher joua un rôle clé dans la tentative avortée d'Hitler de renverser le gouvernement bavarois corrompu durant le Putsch de Munich du 9 novembre 1923. Il fut fait « *Directeur de la Propagande* » et se déplaça en voiture autour de Munich, parlant aux foules de la rue et annonçant la révolution. Streicher marchait avec Hitler, Himmler et le général Erich Ludendorff à travers Munich vers le monument *Feldherrnhalle*, lorsque la police ouvrit le feu. Seize marcheurs furent tués, des dizaines, dont Hermann Göring, furent sérieusement blessés et le reste fut dispersé. Le Putsch venait d'être réprimé.



Après un procès à sensation, où même les juges félicitèrent les prévenus pour leur patriotisme, Hitler fut emprisonné à Landsberg pour quatorze mois. Streicher fut plus chanceux, il fut condamné à un mois de prison. Il perdit son poste d'enseignant mais ayant été bien noté il reçut une pension à l'âge de 39 ans.

Streicher rejoignit le *Deutscher Arbeiter Partei* (DAP) et fut promptement élu au parlement le 6 avril 1924. Alors que les orateurs moyens du DAP réunissaient des foules de quelques centaines de personnes, Streicher atteignait en moyenne 2 000 personnes, chacune d'entre elles payant pour avoir le privilège de l'entendre. Fin 1924, il se présenta au conseil municipal de Nuremberg et gagna. Il cumulait deux mandats.

## Streicher lance *Der Sturmer*

Le 14 avril 1923, Streicher lança son fameux journal *Der Stürmer* (La Tornade). Le sous-titre était : « *Un hebdomadaire allemand dans la lutte pour la vérité* ».

Streicher débuta une incessante bataille jalonnée de victoires et de défaites contre l'Establishment, celle-ci s'étendant dans tout le Troisième Reich. Les livraisons de son journal furent interdites ou saisies trente fois entre 1923 et 1933 et durant une période de onze jours, il eut cinq procès. Streicher passa un total de huit mois en prison pour avoir outrepassé les arrêtés lui ordonnant de cesser la distribution des exemplaires interdits de *Der Sturmer*.

**Der Sturmer**

En 1927, seuls 14 000 exemplaires du journal étaient distribués. A partir de 1933, le tirage grimpa à 25 000, puis 113 800 (1934) avant de bondir à deux millions en 1940. Quelques 300 personnes travaillaient alors pour *Der Stürmer*, y compris un juif nommé Jonas Wolk. Le rapport Göring nota que Wolk était payé « *un bon salaire* » et qu'il écrivait certains des articles les plus antisémites. C'était alors une publication de renommée internationale et une des plus craintes des juifs. A partir de 1941, *Der Sturmer* avait ouvert des agences à Vienne, Prague et Strasbourg et au Danemark une édition fut lancée.

Quand il était libre, Streicher parvenait à tenir un discours par semaine en moyenne. Il reçut le titre de speaker national pour le NSDAP et fut l'un des orateurs les plus demandés. Ses réunions étaient spectaculaires, avec fanfares, défilés, décorations très colorées et quand il marchait à grands pas vers le podium, une ovation continue naissait ressemblant à celles des concerts de Rock modernes. Les discours de Streicher étaient vivants, entraînant et très forts.

Streicher donnera une fête annuelle de Noël pour divers scélérats emprisonnés à Dachau. Durant un dîner, il offrit la liberté et un aller simple en train pour la Russie à chaque détenu communiste qui voudrait partir vers le « *paradis des travailleurs* ». Pas un seul ne se porta volontaire.

En 1932, Streicher fut élu au Reichstag mais ses jours d'influence au NSDAP étaient finis.

### **Les chefs nationaux-socialistes persécutent Streicher**

Le traitement réservé à Streicher par le Gouvernement national-socialiste constitue une réfutation supplémentaire de l'accusation selon laquelle les chefs nazis auraient tenté un « *holocauste* » des Juifs. Göring, Himmler, Hess et d'autres cherchèrent à interdire *Der Stürmer* au motif qu'il était « *trop antisémite et embarrassant* ».

Malgré les efforts de ces ingrats, Hitler défendit habituellement son ancien camarade de Parti Streicher. Une fois, il le défendit en disant : « *Si je laissais Streicher tomber et si j'interdisais son journal, la juiverie mondiale hurlerait de joie. Je ne lui donnerai pas ce plaisir* ». Hitler insista pour recevoir un exemplaire de chaque livraison de *Der Stürmer* aussitôt qu'il était imprimé.

Le journal de Streicher était à présent lu par des millions de gens chaque semaine. Parmi ses ennemis on comptait maintenant le maire de Nuremberg Willi Liebel et le chef de la police Benno Martin. En 1939, ils accusèrent Streicher d'avoir dit que Göring était un impotent et qu'il ne pouvait avoir conçu sa fille. Ils l'accusèrent d'avoir pris illégalement des parts dans une entreprise et de disposer injustement d'un bien juif. Plus tard, la fausseté de toutes ces accusations fut démontrée. Pourtant, Göring nomma une commission top-secrète pour enquêter sur Streicher et le déclarer « *coupable* ». Ils réclamèrent alors l'interdiction de *Der Stürmer*. Rappelons que Göring ne fut jamais antisémite et quand certains demandèrent le limogeage du général de la Luftwaffe Milch, qui était demi-juif, Göring déclara : « *Je vais décider qui est juif et qui ne l'est pas* ».

Notons qu'en 1964, le directeur du journal américain *The Trust at Least* (La vérité au moins) envoya un exemplaire américain de cette brochure à Madame Hess ; il reçut la réponse suivante : « *Biffez mon nom de votre liste, mon mari n'a jamais été antisémite et fit tout ce qu'il put pour que Der Sturmer cesse de paraître* ».

Même Himmler voulu la disparition de *Der Sturmer*. Avec tous ces personnages au sein du Gouvernement allemand, tout

Holocauste planifié des juifs aurait été impossible. En vérité, pas un seul juif n'a été gazé et jusqu'à ce jour, aucune « chambre à gaz » qui aurait pu fonctionner n'a été localisée dans les camps.

Hitler fut contraint d'agir contre Streicher. Il lui interdit de prendre la parole lors des réunions. Göring fit pression en faveur d'une punition plus sévère, déclarant que convaincre Hitler d'agir contre Streicher était « *un métier vraiment rude* ». Streicher comparut devant la commission Göring et se défendit, traitant ces accusateurs de « *menteurs* ». Martin sortit son pistolet et menaça de le tuer. Plus tard, Göring déclarera : « *Il aurait dû le faire* ».

Göring, Hess et les autres demandèrent à Hitler d'agir plus fermement pour réduire Streicher au silence. Hitler lui ordonna de « *se retirer* » dans sa région hors de Nuremberg. Il était comme en maison d'arrêt. Se rendre à son bureau lui était interdit. Les autres membres du Gouvernement ne pouvaient même pas lui rendre visite. Toutefois, Hitler estimait que le travail de *Der Stürmer* était si important qu'il ordonna que le courrier soit distribué entre la maison de Streicher et son bureau afin qu'il continue de contribuer au journal. Hitler dit :

L'affaire Streicher est une tragédie... Streicher est irremplaçable... Il n'est pas question de son retour mais je dois lui rendre justice. Si un jour je publie mes mémoires, je devrai avouer que cet homme combattit comme un buffle pour notre cause. Je ne puis m'empêcher de penser qu'en comparaison de ses si nombreux services, les raisons qui ont motivé sa démission sont vraiment faibles.

## **Streicher est arrêté puis torturé par des juifs et des noirs**

La femme de Streicher mourut en 1943. Quelques semaines avant la fin de la guerre, il se maria avec Adèle, sa secrétaire depuis toujours. Ils quittèrent leur maison en avion devant l'avancée des armées américaines. Le 23 mai 1945, un major juif de l'Armée américaine, Plitt, reconnut Streicher et le mit en état d'arrestation. Il fut salué comme un héros et revint à New York où un « *Major Plitt Day* » officiel fut décrété. Les juifs firent la fête dans les rues, applaudissant l'arrestation de l'homme qu'ils appelaient : « *Le premier tourmentateur au monde des Juifs* ».

Streicher fit parvenir une note à son avocat, Maître Hans Marx, décrivant comment des juifs et des noirs l'avaient torturé dans sa cellule. Une photographie appuyait ses accusations; elle le montrait

nu avec des marques noires et bleues et un écriteau autour du cou proclamant : « *Julius Streicher, Roi des Juifs* ».

La note indiquait :

Deux nègres me déshabillèrent et me déchirèrent ma chemise en deux. Je n'avais plus que mon caleçon. Menotté, je ne pus le tirer quand il tomba. Par conséquent, j'étais maintenant nu. Quatre jours ! Le quatrième jour, j'avais si froid que mon corps était engourdi. Je n'entendais plus rien. Toutes les deux à quatre heures (même durant la nuit !), sur ordre d'un Blanc, des nègres venaient et me battaient féroceement. Brûlures de cigarette sur les mamelons. Doigts enfoncés dans les orbites. Sourcils et poils de la poitrine arrachés. Parties sexuelles frappées avec une cravache. Testicules très enflés. Craché dessus. Bouche ouverte et on crachait dedans. Quand je refusais d'ouvrir, mes mâchoires étaient écartées avec un bâton et on crachait dans ma bouche. Battu avec une cravache - enflé, marques bleu-foncées sur tout le corps... Photographié nu ! Il m'ont mis un vieux pardessus de l'armée et se sont moqués de moi.

Quand Maître Marx protesta contre le mauvais traitement de Streicher, les inquisiteurs, outragés, explosèrent. Ils ordonnèrent immédiatement que cette mention soit rayée des sténotypies comme « *hautement déplacée* ». Streicher mentionna à deux reprises qu'il avait été torturé et plutôt que de demander une enquête, les juges ordonnèrent que ses déclarations soit effacées des enregistrements. Invoquant un outrage à la Cour, ils l'empêchèrent même de révéler le fait.

### Procès de sorcellerie à Nuremberg

Dans un siècle, les historiens considéreront probablement les agissements du Tribunal Militaire International de Nuremberg comme l'un des moments les plus honteux de l'histoire américaine, pire même que la période de douze ans (appelée Reconstruction) où la terreur régna dans le Sud de l'Amérique après la Guerre civile. Au fond, les prévenus étaient traduits en justice pour avoir perdu la guerre, ce qui constitue un exemple de la pire « *justice des vainqueurs* » qui soit.

Deux chefs d'accusation, parmi les quatre qui pesaient sur les épaules de la plupart de ses co-accusés, furent présentés contre Streicher. Même ce grotesque tribunal ne put l'accuser de « *conspiration pour mener une guerre d'agression* » ou de « *crimes de guerre* », puisqu'il avait quitté le Gouvernement depuis 1940. Les inquisiteurs s'arrangèrent pour l'accuser de « *crimes contre l'humanité* » (chef d'accusation n° 4) pour avoir « *incité à la haine raciale* » par le biais de ses écrits.

Si Streicher avait été sous la protection de la Loi américaine, il n'aurait pas pu être traduit en justice puisqu'on aurait invoqué, pour ses écrits, le droit à la liberté d'expression.

*Ci-contre* : Samuel Rosenman. Truman le chargea d'organiser la conférence de San Francisco. Sa mission était d'établir un Tribunal Militaire International afin de juger les chefs allemands pour « crimes de guerre ». Rosenman appartenait à l'American Jewish Committee.



### Mise en accusation sur la base de « crimes de guerre » inventés

Peu avant sa mort, Roosevelt envoya son conseiller juridique en chef (le juge juif Samuel Rosenman) en Europe afin d'organiser un tribunal de type soviétique qui jugerait les « crimes de guerre ». Une telle intention de voir « *les vainqueurs jugeant les vaincus* » était sans précédent et illégale.

Ce tribunal irrégulier débuta ses honteuses poursuites le 30 novembre 1945. Il mit en accusation les dirigeants de l'Allemagne vaincue pour « *conspiration en vue de mener une guerre d'agression, crimes contre la paix et crimes contre l'humanité* ».

Aucune de ses accusations ne touchait Streicher. Il ne faisait pas partie du Gouvernement, se trouvait en résidence surveillée et n'eut aucun rôle dans la guerre. C'est pourquoi on l'accusa ridiculement de « *conspiration pour commettre le Génocide* » au travers de ses écrits :

...ses 25 années passées à parler, écrire et prêcher la haine des juifs... constituent clairement une persécution en raison des opinions politiques ou des origines raciales, persécution qui s'apparente aux crimes de guerre tels qu'ils sont définis dans la charte... et constituent un crime contre l'humanité.

Aux yeux des juifs, la même accusation pouvait être utilisée contre tous les éditeurs appartenant à l'aile droite des mouvements patriotiques.

## A Nuremberg, Streicher refuse d'admettre l'existence de l'Holocauste

L'avocat de Streicher, Hans Marx, dit aux juges que son client n'avait aucune connaissance d'un quelconque « Holocauste » et qu'il était même opposé à la violence contre les juifs. Avec audace, Streicher prit le parti de contester qu'un prétendu « Holocauste » ait eut lieu. En fait, il fut le premier à dénoncer ce mensonge outrageant et répéta :

Je n'ai pas sû [qu'un Holocauste se développait] et, encore une fois, je ne l'aurais pas cru. A ce jour, je ne crois pas que cinq millions de juifs ont été tués. Je considère qu'il est techniquement impossible qu'une telle chose ait eu lieu. Je n'y crois pas. Je n'en ai reçu aucune preuve jusqu'à maintenant.

Notons que Streicher fut considéré comme un témoin respectueux et sincère. Douglas Kelly, un psychologue militaire qui l'examina, déclara être convaincu que Streicher croyait fermement en l'exactitude de ses opinions sur les juifs.

## LE PROCÈS STALINIEN COMMENCE

Le sénateur républicain de l'Ohio, Robert Taft, s'éleva contre la parodie de justice que constituaient les procès de Nuremberg pour crimes de guerre avec ces paroles prophétiques : « *C'est une erreur judiciaire que le peuple américain regrettera longtemps* ». R. Taft savait que les précédents établis à Nuremberg seraient utilisés contre les Américains dans un conflit futur contre les Rouges. En Corée et au Vietnam, des Américains furent jugés pour « crimes de guerre » par des « tribunaux populaires » communistes.



Le sénateur américain Robert Taft

Combien furent exécutés reste secret pour le peuple américain.

Julius Streicher fut chargé du chef d'accusation n° 1, « *conspiration pour mener une guerre d'agression* ». Streicher se trouvant en résidence surveillée pendant la guerre, il fut aisé de réfuter cette accusation. Désormais, seul le chef d'accusation n° 4 (« *crimes contre l'humanité en suscitant la haine contre les juifs* ») pesait sur ses épaules.

Aujourd'hui, les juifs en Amérique tente d'introduire tel crime dans l'arsenal juridique par le biais des « *lois contre la haine* ». Il s'agit d'une attaque effrontée contre le premier amendement de la Constitution américaine qui prévoit la liberté d'expression. Par conséquent, Streicher n'aurait jamais pu être accusé d'un quelconque crime s'il avait été soumis aux lois américaines.

### **Des experts s'interrogent sur la validité du cas Streicher**

En 1992, Telford Taylor, un membre du Ministère public américain durant les procès, publia un ouvrage intitulé : *Anatomie des Procès de Nuremberg*. Dans ce livre de 700 pages, il écrit que beaucoup au sein du Ministère public s'interrogeaient sur la validité du cas Streicher parce qu'il était « *l'éditeur d'un journal privé sans lien avec le Gouvernement. Streicher n'a eu aucun rôle dans les décisions militaires et était une personne insignifiante depuis 1940. Il avait grandement contribué à semer les graines de l'antisémitisme, mais était-ce un crime international ?* ».

Taylor cite le procureur britannique Sir Hartley Shawcross qui déclara : « *Moi et bien d'autres estimions que le cas Streicher était le plus discutable* ».

Taylor affirme que le cas Streicher posa au Tribunal son plus sérieux problème parce qu'il n'y avait « *aucune accusation selon laquelle Streicher lui-même aurait participé à des actes de violence contre des juifs* ». Durant les deux jours d'interrogatoire, il fut uniquement questionné sur les articles et les caricatures parues dans *Der Stürmer*.

## La mission de ma vie

Streicher déclara mainte fois : « *Ma mission dans la vie est de démasquer les juifs* ». Il dit à la Cour : « *Les juifs forment une race, pas une entité religieuse. Mon objectif n'était pas de persécuter les juifs mais d'éclairer les Gentils pour les mettre en garde* ».

La livraison de *Der Stürmer* en date de mai 1934 fut présentée dans les preuves comme le « *pire acte antisémite* » commis par Streicher. Cet exemplaire était consacré en totalité à l'accusation séculaire selon laquelle des sectes secrètes de juifs ultra orthodoxes crucifieraient des enfants chrétiens avant la Pâques, utilisant leur sang pour une cérémonie rituelle. Cette accusation est connue chez les juifs sous le nom de « *Diffamation du Sang* ».

Lorsqu'on considère le nombre de cultes bizarres et meurtriers qui affectent les USA depuis la Seconde Guerre mondiale, les accusations portées par Streicher sont grandement crédibles.

## Empêché de répondre aux inquisiteurs

Streicher avait mené des recherches avec minutie, citant de nombreuses sources avec des notes. Son avocat lui demanda de répondre à l'accusation du Ministère public selon laquelle il n'avait aucune preuve documentaire qu'un tel crime ait été une fois pratiqué par certains juifs. Streicher répondit :

Les sources étaient indiquées dans ce numéro. Il y avait une référence faite à un livre écrit en grec par un ancien rabbin converti au christianisme. Il y avait une référence faite à une publication d'un membre important du clergé de Milan. Même les juifs n'élevèrent aucune objection contre cet ouvrage.

Des dossiers de justice se trouvant à Rome font référence au crime rituel. Ils contiennent des dessins qui montrent que dans 23 cas, l'Église elle-même a traité de la question. L'Église (catholique) a canonisé 23 non-juifs tués lors de crimes rituels.

Des dessins de sculptures, c'est-à-dire de monuments en pierre, étaient montrés en guise d'illustration. Partout [dans *Der Stürmer*] la source était indiquée....

Mais à ce propos, j'aimerais dire que nous avons jamais voulu prétendre que tous les juifs étaient prêts à commettre des crimes rituels. Mais c'est un fait qu'à l'intérieur de la communauté juive il existe une secte qui pratique ces crimes rituels. J'ai demandé à mon avocat de soumettre à la Cour un dossier venant de Pisek, en Tchécoslovaquie, il s'agit de poursuites très récentes. Une Cour d'appel a confirmé un cas de crime rituel. Par conséquent, en conclusion, je dois dire...



## Jugé par ses ennemis

La Cour à Nuremberg était composée de quatre « juges » et de quatre « suppléants ». (Dans chaque catégorie, il y avait un Américain, un Britannique, un Français et un Soviétique). Taylor écrit qu'un seul était qualifié pour juger une telle cause. Deux des huit juges étaient juifs : le Français Robert Falco et le Lieutenant-Colonel russe A.F. Volchkov (de son vrai nom : Berkman). L'avocat général de cette « Haute Cour » était le juif Jakob Meistner.

### Les accusés ne croient pas en l'Holocauste

Chaque fois que la prétendue extermination des juifs (on n'avait pas encore « inventé » le terme « Holocauste ») fut évoquée, Streicher déclara qu'il n'y croyait pas. Il ajoutait qu'il était techniquement impossible qu'un tel meurtre de masse ait pu survenir, ce qui a été prouvé plusieurs dizaines d'années après par des scientifiques et des érudits.

Göring témoigna également qu'il n'y avait jamais eu d'extermination organisée des juifs. Aujourd'hui, les gens informés savent que l'« Holocauste » n'est qu'un mythe de propagande fabriqué par l'agent soviétique du NKVD Lavrenti P. Beria par le biais du « Comité juif antifasciste », dont le QG se trouvait dans son bureau.

### Le destin de Streicher : une fin courue d'avance

Après huit mois, le procès prit fin le 31 août 1946. Durant les délibérations, il y eut de longs débats concernant les cas de certains accusés, mais pas celui de Streicher. Malgré un Mémoire du conseiller juridique américain le major Robert Stewart selon lequel le cas Streicher devrait être l'objet d'un « examen attentif », celui-ci fut déclaré coupable et condamné sans résistance à la pendaison.

Telford Taylor admit : « *Le traitement hâtif, sans pitié et irréfléchi que le Tribunal réserva à Streicher ne fut pas un épisode dont on peut être fier* ». Il ajouta que l'Accusation ne présenta ni ne soumit une preuve pour appuyer ses charges contre Streicher ; « *je suis resté dans l'embarras à propos de la légalité des charges contre lui* ».

Le 30 septembre, Julius Streicher fut informé que la Cour l'avait condamné être pendu. Avec colère, il sortit d'un pas lourd de la pièce. Taylor écrivit dans son livre : « *Je ne pus guère le blâmer de cette manifestation d'humeur, puisque je pensais que l'opinion du Tribunal avait été superficielle* ». Nous pourrions appeler cela un crime rituel de sang-froid.

Bien que leurs clients aient refusé d'interjeter appel de leur condamnation, les avocats de Streicher, Göring et Frank le firent tout de même. Maître Marx argua que son client n'avait eu aucun rôle dans une guerre d'agression. Streicher passa les jours qui lui restaient à écrire son *Dernier Testament Politique sur les Juifs*.

Les victimes eurent des derniers entretiens déchirants avec leurs proches. Ils ne furent pas informés de la date exacte de leur pendaison. Le juif S.N. Binder eut en charge les condamnés entre le jour de la sentence et celui de leur exécution. Il leur supprima avec cruauté la majorité de leurs prérogatives. Seule un demi-heure par jour d'« exercice » leur fut octroyée durant laquelle ils étaient menottés.

Hermann Göring refusa à ses ennemis le plaisir de le voir mourir la veille de son exécution, il mordit une ampoule de cyanure qui avait été soigneusement cachée. On ne sut jamais comme elle avait été obtenue.

### Des pendaisons délibérément mal réalisées

Le sergent John C. Woods, bourreau officiel de l'Armée américaine, eut l'« honneur » de pendre les onze martyrs. Il était le bourreau en chef de l'Armée depuis quinze ans et avait une réputation d'expert dans cette profession macabre.

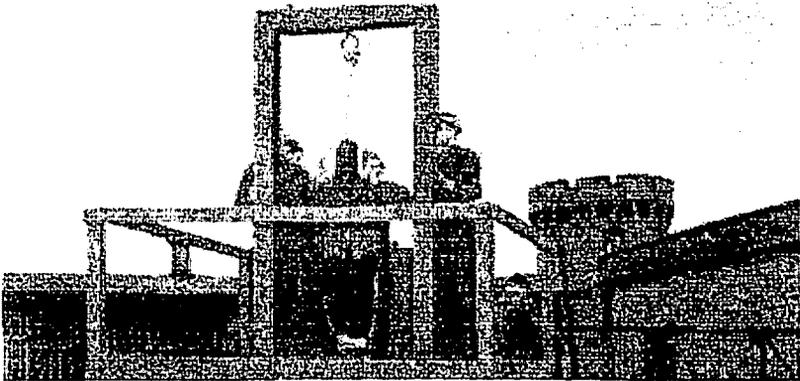
Dans le gymnase de la prison, trois potences furent érigées parce que les morts avaient été prévues lentes et douloureuses ; peut-être s'agissait-il d'être en accord avec le Talmud qui rend obligatoire un tel destin pour tous les ennemis réels ou supposés des juifs.

Le *Stag Magazine* (vol. 3, n°1, décembre 1946), rapporta que Woods était juif. Il utilisa une corde courte pour empêcher une mort instantanée due à une rupture de la nuque, assurant au contraire une mort lente par strangulation. Il construisit la trappe trop petite pour que les traits du visage des victimes soit mutilés durant la chute. Woods se vanta plus tard, auprès du magazine de l'Armée américaine Stars and Stripes qu'il avait adoré la besogne, déclarant que « *pendre ces nazis fut la meilleure chose que je ne fis jamais* ».

## Fête des Pourim, 16 octobre 1946

Tôt ce matin-là, on demanda aux condamnés de revêtir, pour leur exécution, les vêtements qu'ils avaient portés au tribunal. Streicher refusa et les gardes l'habillèrent de force. Aux étages supérieurs, Hess entendit le vacarme et cria : « *Bravo Streicher !* »

Le Ministre des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop fut amené le premier, les mains liées dans le dos pour que la chute soit plus difficile. A 1 h 14, Woods tira le livier et Ribbentrop tomba ; 18 minutes passèrent avant que les docteurs ne prononcent finalement sa mort.



Pendaison d'un condamné

Le maréchal Wilhelm Keitel vint sur la deuxième potence alors que Ribbentrop était encore en agonie sur la première. Le courageux Keitel mit 24 minutes à mourir.

Le général SS Ernst Kaltenbrunner fut amené sur la troisième potence alors que les deux premières victimes agonisaient. Sa mort atroce dura 13 minutes.

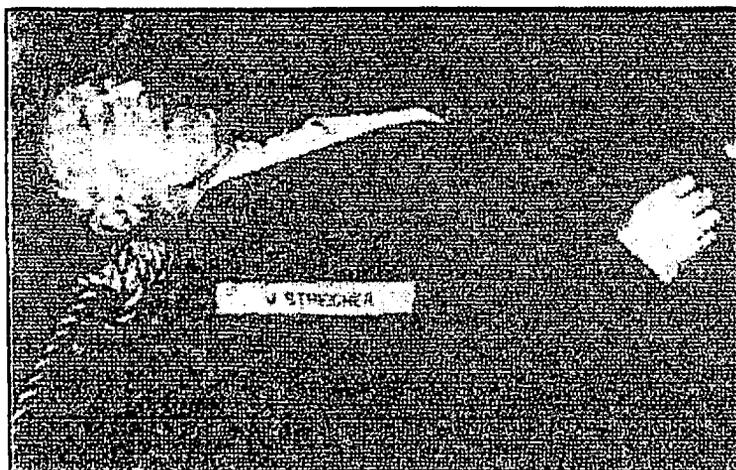
Le ministre Alfred Rosenberg suivit, mourant en 10 minutes. Hans Frank vint ensuite, expirant après 10 minutes 30 de torture. Wilhelm Frick fut strangulé au bout de la corde pendant 12 minutes.

## Un avertissement final aux Gentils

On affirme que Streicher est entré dans la pièce avec un air de grand défi. Invité à dire son nom, il refusa de répondre. Alors qu'il montait les marches, il fut le seul martyr à crier : « *Heil Hitler !* »

Une fois sur la plateforme, il cracha au visage de Woods et dit : « *Un jour, les bolcheviques vous pendront* ». Il fut le seul auquel on ne donna pas le temps de prononcer une dernière déclaration - ils voulaient commencer la lente strangulation de Streicher aussi vite que possible. Celui-ci cria : « *l'ête des Pourim, 1946 !* », une référence à la célébration juive du massacre de 75 000 Gentils que l'on trouve dans *Le Livre d'Esther* (9, 16).

Alors que Woods lui mettait la cagoule, les derniers mots de Streicher sur la Terre furent : « *Père, je suis maintenant près de Dieu ! Adèle, ma femme chérie.* » Streicher mourut après 14 minutes de strangulation.



Le cadavre de Julius Streicher photographié après sa pendaison

Fritz Sauckel suivit, protestant : « *Je meurs innocent. Le verdict est mauvais. Que Dieu protège l'Allemagne et fasse que l'Allemagne soit à nouveau grande. Laissez l'Allemagne vivre et que Dieu protège ma famille* ». Il mit 14 minutes à mourir étranglé.

Le général Alfred Jodl, dont le destin dérangerait les officiers de l'Armée américaine, dit simplement : « Je te Salue, mon Allemagne ». Il expira au bout de 16 minutes.

Arthur von Seyss-Inquart fut le dernier à être pendu à 2 h 57, après avoir entendu pendant deux heures les horreurs des morts lentes qui avaient débuté avec Ribbentrop.

Aucun certificat médical ne fut délivré par un docteur qui, dans une exécution bien conduite, aurait inscrit que la cause de la mort avait été due à la rupture du cou. Le caractère vindicatif des Alliés « *victorieux* » apparut même après la mort de ces hommes. D'horribles photographies montrant les onze condamnés furent prises et largement diffusées. Ils n'autorisèrent même pas les familles à réclamer les corps de leurs aimés. Ils furent brûlés et leurs cendres jetées dans la rivière Isar.

*Pour toute correspondance :*

**ANEC  
32, rue de la République  
F-14600 HONFLEUR**

*Tel : 02 31 89 16 08*

## Avertissement

Cette brochure a été écrite à partir d'un texte américain publié sous le titre : « October 16, 1946 - Fifty Years Ago - the Martyrdom of Julius Streicher » et paru dans le mensuel *The Trust at Least* (La Vérité au Moins, numéro spécial consacré aux « à la mémoire des martyrs de Nuremberg »). Lorsque c'était possible, nous avons oté à cet écrit son caractère polémique.

Nous avons choisi de le publier car Julius Streicher reste trop ignoré alors qu'il se révèle être un personnage incontournable lorsqu'on étudie l'histoire de l'antisémitisme en Europe.

Dans cette brochure, le lecteur trouvera une biographie concise de J. Streicher. Il lui appartiendra par la suite d'approfondir, s'il le désire, en se référant notamment aux livres, journaux ou sténotypies cités dans le texte.

L'équipe de l'ANEC